

Epidémie d'infections à virus EBOLA

L'épidémie de maladie à virus Ebola progresse de façon significative en Afrique de l'Ouest.

Le risque d'importation du virus Ebola, par le biais des voyageurs au sein de l'Union européenne ou en France, reste faible mais ne peut être exclu. Cette situation sanitaire inédite et grave accroît ainsi la possibilité d'avoir à gérer des cas suspects et requiert en conséquence une vigilance accrue de la part des professionnels et des établissements de santé.

Les mesures de prévention déjà décrites restent applicables en particulier se protéger des contacts avec le sang, les tissus ou les liquides biologiques (pas de contamination aérienne).

La direction générale de la santé vous rappelle qu'un cas suspect, selon l'Institut de veille sanitaire, est défini comme toute personne présentant, dans un délai de 21 jours après son retour de la zone à risque (Sierra Leone, Guinée Conakry, Libéria et Nigéria), une fièvre supérieure ou égale à 38,5°C.

Si vous êtes en présence d'un cas suspect, après avoir mis en place les mesures barrières (isolement, port d'un masque chirurgical par le patient...), appelez immédiatement le SAMU-Centre 15 qui en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) mèneront une évaluation épidémiologique du cas (exclusion ou classement en cas possible).

Si le cas est classé comme possible, le SAMU prendra en charge le patient qui sera dirigé vers l'établissement de santé de référence (ESR) désigné pour prendre en charge spécifiquement ce type de patient.

Pour votre information, depuis le 31 juillet 2014, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international recommande aux Français de suspendre, sauf raison impérieuse, tout projet de voyage dans les pays où des cas de fièvre hémorragique à virus Ebola sont avérés (Guinée, Sierra Leone, Libéria, Nigéria).

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé :

<http://www.sante.gouv.fr/epidemie-d-ebola-en-afrique-de-l-ouest-le-point-sur-les-mesures-des-autorites-sanitaires.html> , le point

épidémiologique sur le site de l'Institut de veille sanitaire :

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola-Point-de-situation-au-29-juillet-2014> et les conseils aux voyageurs sur le site du Ministère des Affaires

étrangères et du Développement international :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques-20973/article/virus-ebola-guinee-forestiere>